

Les Anciens Canadiens de Montréal : Samedi 14 juillet à 15h

Ange Gardien



Les Anciens
Canadiens
de Montréal



SPECTACLE OUVERT À TOUS VERS 17H00 :

Courte prestation de Sydney Lallier (gagnante de La Voix Junior 2017)
Triple S (avec Samuel Gauvin originaire d'Ange-Gardien)



BILLETS EN VENTE POUR LE MATCH :

BUREAU MUNICIPAL
BIBLIOTHÈQUE RUTH BENOIT



Suivez-nous
sur pour :

Les rendez-vous
musicaux

Les activités
familiales

Les rencontres
sportives



Comité des loisirs de la
Municipalité d'Ange-Gardien

Programmation juillet-août

Les Anciens Canadiens : Samedi 14 juillet à 15h
Sydney Lallier et Triple S : à 17h



Spectacle Les Cajuns : Jeudi 19 juillet à 20h



Spectacle Joseph Edgar et Triple S : Vend. 10 août à 20h

Messe country, dîner et spectacle Bernard Paquette :
Dimanche 19 août dès 11h15

Cinéma en plein air : Lundi 27 août à 19h30



TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	3
Procès-verbaux	4
Chronique municipale	11
Tournoi de balle	12
Fête Nationale	13
Entraînements gratuits	13
Les Anciens Canadiens	14
Spectacle Les Cajuns	14
Spec. Joseph Edgar/Triple S	15
Messe country, dîner et spect. Bernard Paquette	15
Cinéma en plein air	15
Fête du soccer	16
Portes ouvertes fermes	16
Spec. Calliari/Charlebois	16
Horaire jeux d'eau	16

Tirage : 1 125 copies
Distribution gratuite dans tous les foyers et entreprises d'Ange-Gardien

Pour nous rejoindre

CONSEIL MUNICIPAL

Yvan Pinsonneault, maire
y.pinsonneault@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Rhéal Grenier, district 1
r.grenier@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Éric Ménard, district 2
e.menard@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Jonathan Alix, district 3
j.alix@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Charles Choquette, district 4
c.choquette@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Benoit Pepin, district 5
b.pepin@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Guillaume Desnoyers, district 6
g.desnoyers@municipalite.ange-gardien.qc.ca

ORGANISATION MUNICIPALE

Directrice-générale et secrétaire-trésorière
Brigitte Vachon

Directrice des services administratifs
Carole Latour

Directeur des services techniques
Alexandre Lamarre

Inspecteur municipal
Poste vacant

Chargé des travaux publics
Germain McLean - Jean-Pierre Racicot

Préposé aux travaux publics
Stéphane Déragon

Directrice du service des loisirs
Jennie Rainville

Agente de communication et adjointe aux loisirs
Annie Lévesque

Perceptrice et secrétaire-réceptionniste
Danielle Laguë

Directeur du Service des incendies
Philippe Chartrand

Préposé à l'entretien
Patrice Maynard

Nous sommes fiers de vous offrir gratuitement le petit journal *Le Gardangeois*. Nous sommes toujours heureux de recevoir vos commentaires.

Conception, mise en page et infographie : Annie Lévesque
Impression : Les Publications Municipales inc.

Recherche de brigadiers scolaires remplaçants



Nous sommes à la recherche de personnes désirant être brigadiers scolaires remplaçants pour la rentrée scolaire 2018.

Il s'agit d'un emploi d'une heure par jour, soit le matin de 7h25 à 7h55 et l'après-midi de 14h45 à 15h15.

Pour signaler votre intérêt, veuillez communiquer avec la Municipalité au 450 293-7575 ou à info@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Municipalité d'Ange-Gardien
249, rue Saint-Joseph
Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0
Tél. : 450.293.7575
Télec. : 450.293.6635
www.infoange.ca

Heures d'ouvertures

Lundi au jeudi :
8h30 à 12h et 13h à 16h30
Vendredi :
8h30 à 12h30

POUR SOUMETTRE UNE PUBLICITÉ

Votre bulletin municipal est publié et distribué la première semaine de chaque mois. Les gens désirant nous faire parvenir une publicité pour leur commerce, des services offerts, des activités, sont invités à transmettre leurs documents et photos avant le 25 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ces fichiers et photos par courriel à : legardangeois@municipalite.ange-gardien.qc.ca

POUR INFORMATIONS : Annie Lévesque au 450 293-7575

Format	Parution à l'unité (incluant infographie)	12 parutions (sans modifications)
Carte d'affaires	30.00 \$	300.00 \$
1/4 de page	50.00 \$	500.00 \$
1/2 page	75.00 \$	750.00 \$
Pleine page	100.00 \$	1 000.00 \$

Mot du maire

Le camp de jour d'Ange-Gardien, plus qu'épatant!

UN APPUI INESTIMABLE DE NOS ORGANISMES LOCAUX ENVERS LE CAMP DE JOUR

Dans un souci d'amélioration continue, le camp de jour d'Ange-Gardien connaît encore cette année un vent de nouveauté, grâce à la bonification de ses activités par les organismes et partenaires gravitant à ses côtés.

À titre d'exemple, la Bibliothèque Ruth Benoit, dans le cadre de la programmation des activités de son 30^e anniversaire, offrira une activité spéciale aux enfants du camp le mardi 10 juillet. Tous les groupes auront la chance de se familiariser avec la faune et la flore grâce à la visite du Centre d'interprétation de la nature du Lac Boivin.

Ensuite, le Comité Pro-Piste tiendra pour sa part une matinée active avec une randonnée en vélo le jeudi 12 juillet. Les plus vieux effectueront une courte randonnée dans le village, tandis que les plus jeunes se promèneront sur le terrain de l'école.

De son côté, la Friperie de l'Ange maintient son positionnement en faveur de l'aide à l'enfance en offrant à la Municipalité des sommes considérables pour l'inclusion des enfants au camp de jour et pour leur bonne alimentation. Entre autres, tous les enfants fréquentant le camp s'initient à la cuisine avec la création d'une collation-santé Glouton-Bedon offerte chaque jour aux enfants, dont les coûts sont assumés par la friperie.

UN CAMP DE JOUR CERTIFIÉ CONFORME QUI REMPORTE LES HONNEURS

Comme vous l'avez constaté à l'été 2017, notre camp de jour municipal a reçu sa certification de conformité par l'Association des camps du Québec (ACQ). L'ACQ, qui fournit un cadre de référence définissant les meilleures pratiques à adopter afin d'assurer la sécurité et la qualité du programme, pousse également à porter une attention particulière au développement et au respect des saines habitudes de vie.

C'est donc dans cette optique que la Municipalité a adhéré à la Fondation Tremplin Santé, qui soutient les camps de jour dans leur démarche d'intégration des saines habitudes de vie. Leur objectif est que les jeunes adoptent de manière durable des comportements alimentaires sains et un mode de vie physiquement actif.



Pour atteindre cet objectif, Tremplin Santé s'adresse aux coordonnateurs et aux animateurs de camps de jour. En partenariat avec des experts de la saine alimentation, de l'activité physique et des loisirs, Tremplin Santé a développé des services et des outils adaptés pour que les camps puissent facilement intégrer les saines habitudes de vie.

Un de ceux-ci consistait au concours Zone Jeunesse Radio-Canada. Seuls les camps adhérents à Tremplin Santé pouvaient participer, en remplissant leur profil de saines habitudes de vie. Ange-Gardien y a exposé son projet de collations-santé Glouton-Bedon. C'est donc tout récemment, le 6 juillet dernier, que nous avons appris qu'Ange-Gardien a remporté cette journée spéciale, d'une valeur de 1 500 \$.

Le camp de jour d'Ange-Gardien deviendra bientôt un immense terrain de jeux interactif puisque Radio-Canada et Tremplin Santé feront vivre une journée magique aux jeunes du camp, lors de laquelle ils deviendront les personnages de jeux virtuels grandeur nature. Tout au long de la journée, ils pourront expérimenter des activités qui utilisent les technologies innovantes de projection interactive.

C'est avec enthousiasme que nous sommes témoins du grand succès de notre camp de jour, épaulés par des organismes et partenaires au grand cœur! Un grand merci à tous ces gens passionnés, qui font d'Ange-Gardien un milieu où il fait bon vivre!

Yvan Pinsonneault, maire

Procès-verbaux des assemblées du 4, 11 et 18 juin 2018 du conseil municipal d'Ange-Gardien

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 4 juin 2018, à 19 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Rhéal Grenier, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur Guillaume Desnoyers, est absent.

Tous les membres du Conseil ont été convoqués par un avis écrit, signifié, donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, conformément aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec*.

ORDRE DU JOUR

- Chèque de petite caisse pour activités estivales
- Projet de réfection du rang Séraphine – Présentation au programme d'aide à la voirie locale – Volet – Redressement des infrastructures routières locales
- Période de questions
- Levée de la séance.

RÉSOLUTION 06-106-18 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du Conseil.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-107-18 CHÈQUE DE PETITE CAISSE POUR ACTIVITÉS ESTIVALES

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser la signature d'un chèque au montant de 2 500 \$ au nom de petite caisse pour les activités estivales durant la saison 2018.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-108-18 PROJET DE RÉFECTION DU RANG SÉRAPHINE ET AUTRES PRÉSENTATION AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (DOSSIER RIRL - 2017 - 724 A DOSSIER RIRL - 2017 - 724 B)

Considérant que la municipalité d'Ange-Gardien a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Rouville a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE);

Considérant que la municipalité d'Ange-Gardien désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que la municipalité d'Ange-Gardien s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

Considérant que la municipalité d'Ange-Gardien choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité d'Ange-Gardien autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci l'aide financière sera résiliée.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION NUMÉRO 06-109-18 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 11 juin 2018, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier et M. Éric Ménard.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur Benoit Pepin, est absent.

**RÉSOLUTION 06-110-18
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 14 MAI À 20 H**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai à 20 h.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-111-18
ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

Déboursés directs : 6 898,00 \$
Fournisseurs : 475 666,26 \$
Salaires : 47 453,01 \$

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

**RÉSOLUTION 06-112-18
ÉDITION SPÉCIALE ANGE-GARDIEN DANS LA VOIX
DE L'EST**

Considérant que le journal *La Voix de l'Est* fera paraître un cahier « édition spéciale » portant exclusivement sur la Municipalité d'Ange-Gardien dans l'édition du 20 juin 2018, ainsi que dans *Le Plus* du 27 juin 2018;

Considérant que cette édition du journal sera distribuée gratuitement à tous les résidents d'Ange-Gardien;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de réserver une demi-page, en couleurs, dans le cahier spécial 2018 portant sur Ange-Gardien, des journaux *La Voix de l'Est* et *Le Plus* et d'autoriser à cet effet une dépense de 1 132,00 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-113-18
REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX
D'HABITATION D'ANGE-GARDIEN, DE LA VILLE DE
GRANBY, DE MARIEVILLE, DE SAINT-CÉSAIRE, DE
SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD, DE SAINTE-ANGÈLE-
DE-MONNOIR ET DE WATERLOO**

Considérant que l'Office municipal d'habitation d'Ange-Gardien, l'Office municipal d'habitation de la Ville de Granby, l'Office municipal d'habitation de Marieville, l'Office municipal d'habitation de Saint-Césaire, l'Office municipal d'habitation de Saint-Paul-d'Abbotsford, l'Office municipal d'habitation de Sainte-Angèle-de-Monnoir et l'Office municipal d'habitation de Waterloo ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

Considérant que ces offices ont présenté aux conseils municipaux des municipalités et des villes d'Ange-Gardien, de Granby, de Marieville, de Saint-Césaire, de Saint-Paul-d'Abbotsford, de Sainte-Angèle-de-Monnoir et de Waterloo un projet d'entente de regroupement des sept offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

Considérant que les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

Considérant qu'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation d'Ange-Gardien, de l'Office municipal d'habitation de la Ville de Granby, de l'Office municipal d'habitation de Marieville, de l'Office municipal d'habitation de Saint-Césaire, de l'Office municipal d'habitation de Saint-Paul-d'Abbotsford, de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Angèle-de-Monnoir et de l'Office municipal d'habitation de Waterloo suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

Adopté à l'unanimité.

**RAPPORT DU MAIRE
EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE
31 DÉCEMBRE 2017**

Monsieur le maire, Yvan Pinsonneault, fait son rapport sur la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2017, notamment les faits saillants du rapport financier et le rapport des vérificateurs.

**RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES
INCENDIES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

**RÉSOLUTION 06-114-18
FAUCHAGE DES BRETelles AUTOROUTE 10**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien réitère sa demande au Ministère des Transports du Québec de procéder minimalement au fauchage de la végétation sur une profondeur d'environ 30 mètres le long de la route 235, dans le cadran sud-ouest du carrefour.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-115-18
INSTALLATION D'ENSEIGNES**

Suite à une demande de plusieurs citoyens, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de procéder à l'installation de trois enseignes « ATTENTION À NOS ENFANTS » aux entrées du secteur de la Volière afin de réduire la vitesse dans ce secteur, telles les recommandations des Services techniques.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-116-18
ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO
832-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 617-05
ET SES AMENDEMENTS AFIN DE MODIFIER LES
ZONES OU L'IMPLANTATION DE PANNEAUX-
RÉCLAMES AUX ABORDS DE L'AUTOROUTE 10**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le projet du règlement numéro 832-18 modifiant le règlement numéro 617-05 et ses amendements afin de modifier les zones ou l'implantation de panneaux-réclames aux abords de l'autoroute 10.

Adopté à l'unanimité.

**PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT
D'EMPRUNT NUMÉRO 833-18 - DÉCRÉTANT UNE
DÉPENSE DE 1 850 000 \$ ET UN EMPRUNT DE
1 550 000 \$ POUR LA RÉFECTION DU RANG
SÉRAPHINE ET AUTRES (ROSALIE ET SAINT-
GEORGES)**

Le projet de règlement d'emprunt numéro 833-18 décrétant une dépense de 1 850 000 \$ et un emprunt de 1 550 000 \$ pour la réfection du rang Séraphine et autres (Rosalie et Saint-Georges) est présenté. Il contient des dispositions relatives à une réfection importante du rang Séraphine ainsi que le remplacement de ponceaux.

**RÉSOLUTION 06-117-18
RÉAMÉNAGEMENT RUE SAINT-GEORGES – PHASE II
– DÉCOMPTE NUMÉRO 3, ACCEPTATION FINALE DES
TRAVAUX ET LIBÉRATION DE LA RETENUE**

Suite au décompte progressif numéro 3, en date du 31 mai 2018, de Tétra Tech QI inc., pour l'acceptation finale des travaux de réaménagement du rang Saint-Georges, phase II, et la recommandation de paiement, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le paiement de 16 862,39 \$, taxes incluses, à Gestion Dexsen, correspondant à la libération de la retenue de 5%, à laquelle un montant de 6 604,16 \$ a été soustrait afin de défrayer les frais d'honoraires d'ingénierie et le contrôle des matériaux engendrés pour les reprises des travaux et suivi des déficiences.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-118-18
FAUCHAGE DES EMPRISES DE LA VOIE FERRÉE**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu de demander à la compagnie Central Maine & Québec Railway d'effectuer le fauchage de la végétation sauvage sur et aux abords de la voie ferrée traversant le périmètre urbain de la Municipalité d'Ange-Gardien, conformément aux dispositions de l'article 8 du Règlement numéro 663-08 concernant les nuisances.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-119-18
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES 2017 – MANDAT À
OMNIFAB POUR USINAGE DES CADRES DE REGARDS**

Considérant que suite aux travaux d'infrastructures 2017, les services techniques ont demandé une soumission pour effectuer l'usinage des cadres de regards;

Considérant que la soumission reçue de la compagnie Omnifab est de 24 489,68 \$, taxes incluses, pour l'usinage de 30 cadres de regards;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accorder le contrat à la compagnie Omnifab pour l'usinage de 29 cadres de regards à prix unitaires, selon la soumission reçue # 4396.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-120-18
PROJET DE RÉFECTION DU RANG SÉRAPHINE ET AUTRES (ROSALIE ET SAINT-GEORGES) – PRÉSENTATION AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET – ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien a pris connaissance des modalités d'application de volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE) pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet AIRRL du PAVL;

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et il unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-121-18
INSTALLATION D'UNE PLATEFORME MÉTALLIQUE**

Considérant que suite à la réfection de la toiture du bâtiment de l'hôtel de ville, une plateforme donnant accès à l'unité mécanique sur le toit doit être installée;

Considérant que les services techniques ont demandé des soumissions à trois entrepreneurs, à savoir :

COMPAGNIE	PRIX, TAXES EN SUS
Soudure M. Couture & Fils	24 831 \$
Soudures spécialisées Alain Truchon	17 000 \$
Soudure SJB 2000	Pas soumissionné

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'accorder le contrat à Soudures spécialisées Alain Truchon selon la soumission reçue, au montant de 17 000 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-122-18
OPÉRATION DES ÉQUIPEMENTS D'EAU POTABLE**

Considérant l'échéance du contrat pour l'exploitation des équipements d'eau potable et usées, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accorder le contrat à l'entreprise Simo pour l'exploitation des équipements d'eau potable et de remplacement pour les équipements d'eaux usées, telle l'offre de services soumise le 28 mai 2018, au montant de 23 508,86 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-123-18
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 352, RUE PRINCIPALE**

Considérant la demande de dérogation mineure soumise au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) par le propriétaire du 352, rue Principale, sur le lot 5 979 389, dans le but de procéder à un élargissement d'une allée d'accès;

Considérant les éléments pris en considération par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), à savoir :

- Que la demande de dérogation mineure concerne deux aspects, soit la superficie occupée par l'aire de circulation et de stationnement en cour avant et la distance de l'entrée d'accès par rapport à l'intersection des lignes des rues Principale et Bernard;
- Qu'une entrée conforme pourrait être aménagée à partir de la rue Bernard pour donner accès au garage en cour arrière et que, pour cette raison, le demandeur ne subit pas de préjudice sérieux par le respect de la réglementation;
- Que l'élargissement de l'allée d'accès aurait pour effet de compromettre le dégagement du triangle de visibilité par les véhicules qui pourraient se stationner dans l'aire de dégagement;

- Que la demande ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;
- Que la demande ne respecte pas les objectifs du plan d'urbanisme, qui sont d'assurer une planification adéquate des secteurs d'expansion résidentielle;

Considérant les précisions apportées par les Services techniques à l'effet qu'il serait possible de couper au sud, sur une largeur de 2 mètres, une bande déjà pavée, que ceci permettrait de déplacer l'implantation de la cour de 2 mètres vers l'intersection Principale/Bernard et que la norme du 50 % maximum d'espace pavé en cours avant serait ainsi conforme.

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser la dérogation mineure du 352, rue Principale, lot 5 979 389 selon les dispositions et aux conditions suivantes :

- L'aire de circulation et de stationnement en avant et la distance de l'entrée d'accès par rapport à l'intersection des lignes des rues Principale et Bernard pourra être déplacé de deux mètres vers la rue Bernard à condition que le pavage déjà en place, du côté Sud, soit remplacé par du gazon ou autres végétaux sur une largeur de 2 mètres.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 834-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 CONCERNANT LES USAGES PERMIS LE LONG DE LA ROUTE 235

M. Jonathan Alix donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement numéro 834-18 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 concernant les usages permis le long de la route 235.

**RÉSOLUTION 06-124-18
ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 834-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 CONCERNANT LES USAGES PERMIS LE LONG DE LA ROUTE 235**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 834-18 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 concernant les usages permis le long de la route 235.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-125-18
DEMANDE DE MODIFICATION RÈGLEMENTAIRE AFIN DE PERMETTRE LES PROJETS INTÉGRÉS DE NATURE COMMERCIALE**

Considérant que la firme PPU Urbanistes-conseil a été mandatée par la compagnie Espace Ange-Gardien afin de demander l'ajout de dispositions au règlement de zonage numéro 617-05 pour permettre les projets intégrés de nature commerciale;

Considérant que le règlement de zonage de la Municipalité cadre actuellement avec les objectifs du Plan d'urbanisme de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de refuser l'intégration des dispositions régissant les projets intégrés de nature commerciale dans le règlement numéro 617-05.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-126-18
DEMANDE D'AUTORISATION DE TOUR CIBC – CHARLES BRUNEAU PASSAGE DE CYCLISTES EMPRUNTANT LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le passage de cyclistes, de « Tour CIBC – Charles Bruneau » sur le territoire de la Municipalité, le vendredi 6 juillet prochain, organisé par La Fédération Québécoise des Sports Cyclistes.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-127-18
EMBAUCHE DES ARBITRES POUR LA SAISON DE SOCCER**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'embaucher les arbitres suivants : Audrey Bessette, Emrick Chouinard, Antoine Côté, Carolane Dérageon, Jasmine Dérageon, Gabriel Gauvin, Timothée Guilbault et Steven Rodrigue, pour la saison de soccer 2018.

Il est également résolu que M. Gabriel Gauvin sera remplaçant de Mme Kathrine Dérageon comme responsable de terrain, au besoin.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-128-18
EMBAUCHE DES EMPLOYÉS POUR LE CAMP DE JOUR 2018**

Considérant le rapport soumis par la directrice du service des loisirs, Madame Jennie Rainville, relativement à l'embauche des employés pour le camp de jour 2018, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu :

- d'entériner l'embauche, pour le camp de jour 2018, des animateurs/trices et des accompagnateurs/trices suivants :

Maude Campbell, Viviane Campbell, Shany Côté, Caroline Gagné, Carolane Denis, Janvière Taratibu-Irakozé, Alisson Lamarche, Marianne Paradis, Roxanne Robert et Lysandre Viens.

- d'entériner l'embauche de Judy-Anne Doucet comme coordonnatrice adjointe et d'accorder les salaires recommandés par la directrice du service des loisirs, Mme Jennie Rainville, dans son rapport du 28 mai 2018.
- d'accepter de participer à un programme d'échange étudiant qui permet à un étudiant d'Ange-Gardien de participer à un échange durant six semaines dans une province canadienne autre que le Québec.

Adopté à l'unanimité

**RÉSOLUTION 06-129-18
INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE TABLETTES
POUR DU RANGEMENT AU GYMNASÉ**

Considérant le manque de rangement au gymnase pour les équipements sportifs;

Considérant que la directrice du service des loisirs, Madame Jennie Rainville, a demandé une soumission pour l'installation de tablettes dans le gymnase et que la Commission scolaire des Hautes Rivières a approuvé le projet;

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser la dépense de 2 477,08 \$, plus taxes, pour l'achat et l'installation de tablettes au gymnase.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-130-18
APPUI À VILLE DE MONT SAINT-HILAIRE**

Considérant la résolution numéro 2018-198 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire à l'effet que le pont Jordi-Bonet est le principal lien routier reliant les secteurs est et ouest de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu;

Considérant la congestion de plus en plus présente sur cet axe routier;

Considérant qu'en 2018, la Municipalité régionale de comté de la Vallée-du-Richelieu révisera son schéma d'aménagement et devra tenir compte, lors de cette révision, de l'organisation du transport, ce qui inclut la bonification de la fluidité de la circulation;

Considérant que ce conseil demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'analyser la possibilité de construire un nouveau pont enjambant la rivière Richelieu entre la Ville de Saint-Basile-le-Grand et la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu afin

de faciliter la circulation des usagers entre les deux rives de la rivière Richelieu;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien appuie la Ville de Mont-Saint-Hilaire et se prononce en accord avec sa position.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

**RÉSOLUTION 06-131-18
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 18 juin 2018, à 19 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Tous les membres du Conseil ont été convoqués par un avis écrit, signifié, donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, conformément aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec*.

ORDRE DU JOUR

- Adoption du Règlement numéro 833-18 décrétant une dépense de 1 850 000 \$ et un emprunt de 1 550 000 \$ pour la réfection du rang Séraphine et autres (Rosalie et Saint-Georges);
- Correction des parterres rues des Pins et des Cèdres;
- Appui – Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour Camping Mon Repos;
- Période de questions;
- Levée de la séance.

RÉSOLUTION 06-132-18
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du Conseil.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-133-18
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 833-18 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 850 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 550 000 \$ POUR LA RÉFECTION DU RANG SÉRAPHINE ET AUTRES (ROSALIE ET SAINT-GEORGES)

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le règlement numéro 833-18 décrétant une dépense de 1 850 000 \$ et un emprunt de 1 550 000 \$ pour la réfection du rang Séraphine et autres (Rosalie et Saint-Georges).

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-134-18
CORRECTION DES PARTERRES RUES DES PINS ET DES CÈDRES

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la compagnie Sintra procède à la correction des parterres endommagés dans le cadre des travaux de pavage dans les rues des Pins et des Cèdres, à la satisfaction de la Municipalité, faute de quoi la directrice générale est autorisée à accorder un contrat pour la finalisation des travaux au moment où elle le jugera opportun.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-135-18
APPUI – DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA CPTAQ DU CAMPING MON REPOS

Considérant qu'en 2017, le Camping Mon Repos a déposé une demande d'autorisation pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une superficie de 8,68 hectares, correspondant à une partie des lots 3 519 337, 3 519 342, 3 519 343, 3 519 350 et 4 658 187 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville, soit le dossier C.P.T.A.Q. 412900;

Considérant que cette demande vise à permettre l'agrandissement du terrain de camping bénéficiant de droits acquis reconnus au dossier 413205 de la C.P.T.A.Q.;

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien a déjà appuyé la demande du Camping Mon Repos par sa résolution 03-065-17 du 13 mars 2017, sur une surface de 8,68 ha;

Considérant que le Camping Mon Repos modifie sa demande afin d'y ajouter une surface louée d'environ 0,95 ha située sur le lot 3 519 359 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville, propriété de Ferme Richard Desroches inc., soit pour une demande amendée visant une surface de 9,46 ha;

Considérant que le projet d'agrandissement, incluant cette modification sur le lot 3 519 359 d'une surface louée d'environ 0,95 ha, est conforme à la réglementation municipale;

Considérant que le projet d'agrandissement n'a pas d'impact négatif sur la pratique de l'agriculture;

Considérant que les objectifs de l'article 62 de la LPTAA sont respectés;

Considérant que la partie de lot louée n'a qu'un faible potentiel agricole, puisque le propriétaire, Ferme Richard Desroches inc., indique qu'à proximité du terrain visé sur le lot 3 519 359, il s'agit de sol mince graveleux avec schiste, sur roc;

Considérant que cette partie de lot est utilisée par le Camping Mon Repos depuis le début des années 1980, et même avant;

Considérant que la demande du Camping Mon Repos aura un effet positif sur le développement économique de la région;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu :

- D'appuyer la demande d'autorisation d'utilisation à des fins autres que l'agriculture telle que modifiée par l'ajout d'une partie du lot 3 519 359 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville, présentée par Camping Mon Repos à la C.P.T.A.Q. dans le cadre du dossier 412900.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION NUMÉRO 06-136-18
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.



AVIS DE PROMULGATION
ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÈGLEMENT NUMÉRO 829-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 617-05 ET SES AMENDEMENTS
CONCERNANT LES USAGES COMPLÉMENTAIRES AUTORISÉS À L'USAGE RÉSIDENTIEL**

AVIS est par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Ange-Gardien, que le conseil municipal a adopté le règlement numéro 829-18 à sa séance ordinaire du 14 mai 2018.

QUE l'objet du règlement 829-18 est d'ajouter l'usage complémentaire autorisé suivant au règlement de zonage : Toilettage pour chiens et chats, sans pension pour animaux.

Ce règlement n'a pas été soumis à l'approbation des personnes habiles à voter puisqu'aucune demande d'approbation référendaire n'a été reçue à l'égard du second projet de règlement.

Lors d'une séance ordinaire tenue le 20 juin 2018, le conseil de la municipalité régionale de comté de Rouville a approuvé le règlement numéro 829-18. Ce règlement est entré en vigueur le 29 juin 2018, date de la délivrance du certificat attestant de la conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité aux heures habituelles d'ouverture, soit de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, du lundi au jeudi, et de 8h30 à 12h30 le vendredi.

DONNÉ À ANGE-GARDIEN CE 9^e JOUR DE JUILLET DEUX MILLE DIX-HUIT

La secrétaire-trésorière,
Brigitte Vachon

Chronique municipale

Célébration des 20 années de service de M. Stéphane Déragon



C'est le jeudi 5 juillet dernier que les employés municipaux célébraient les 20 années de service de Stéphane Déragon auprès de la Municipalité d'Ange-Gardien. Durant son parcours, Stéphane aura d'abord été préposé à l'entretien des bâtiments municipaux pendant 15 ans et en juillet 2013, il a obtenu le poste de préposé aux travaux publics. Tout au long de ces années, Stéphane a rendu de loyaux services en faisant preuve d'initiative et de polyvalence. Un grand merci à toi Stéphane et bonne continuation!

Départ à la retraite de Madame Jacqueline Pelletier, directrice de l'OMH d'Ange-Gardien



Madame Jacqueline Pelletier, directrice des Offices Municipaux d'Habitation d'Ange-Gardien, Marieville, Saint-Césaire, Sainte-Angèle-de-Monnoir et Saint-Paul-d'Abbotsford, quitte ses fonctions pour la retraite après 26 années de loyaux services et de soutien à son association.

Nous saluons l'engagement de Mme Pelletier, qui a collaboré pendant ces nombreuses années à améliorer les services aux locataires de l'OHM

d'Ange-Gardien. Salutations spéciales aux locataires d'Ange-Gardien ainsi qu'au conseil d'administration qui l'auront côtoyée jusqu'à maintenant. Tous s'entendent pour dire que Mme Pelletier aura relevé de nombreux défis avec détermination et ce, jusqu'au bout.

En effet, à la demande du gouvernement, une restructuration du réseau des OMH eu lieu récemment, fusionnant les Offices de la région. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2019, l'OHM d'Ange-Gardien fera parti de l'OH de la Haute-Yamaska-Rouville.

Loisirs

Tournoi de balle 2018

Notre tournoi des 9 et 10 juin derniers a permis de qualifier, pour les demi-finales, huit équipes sur un total de 12. Ce sont les équipes des As et des Sleeman du Camping Mon Repos qui se sont affrontées lors de la grande finale, dans une ambiance des plus cordiale et amicale puisque les deux équipes se sont partagées la bourse, ce qui est tout à leur honneur! Merci à tous pour votre présence et félicitations à toutes les équipes!

Un grand merci à tous ceux qui ont fait de cette édition un succès : Josée Ménard, Annie Lavoie, Nadine Tétrault et Sylvain Ménard au bar, Martin Marengère l'annonceur et Nicolas Chouinard, pour l'ensemble du tournoi.

Dominique Chouinard,

Membre du comité des loisirs, culture et vie communautaire, responsable du Tournoi de balle



Équipe Les As



Équipe Les Sleeman, du camping



Équipe Marché du Village



Équipe Les Ray's du camping



Équipe Ferme Tétrault et fils



Équipe Mercedes Benz



Équipe Les Rouges



Équipe Équipement phaneuf



Plusieurs spectateurs ont assisté au tournoi de balle des 9 et 10 juin derniers

Loisirs

Une Fête Nationale réussie malgré la température

Pour les festivités de 2018 à Ange-Gardien, malgré la température incertaine, nous avons célébré cette fête sous le thème de *Histoire de héros* en musique et avec un magnifique feu d'artifice.

Madame Claire Samson, députée provinciale, a partagé avec nous le discours patriotique, accompagnée de Monsieur Jean-Pierre Benoit, de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux.

Nous étions bien servi avec le chansonnier Kim Larouche et le groupe Accent Bleu comme spectacle principal. Nous avons vécu de beaux moments grâce à leurs répertoires de musique québécoise.

Merci, chers citoyens, pour votre belle participation!

Un grand merci à tous les gens impliqués :

Au bar :

Dominique Chouinard,
Guillaume Desnoyers,
Josée Ménard et
Nadine Tétreault

Aux jeux gonflables :

Carolane Dérageon,
Jasmine Dérageon,
Caroline Gagné et
Manon Mercure



Merci à nos partenaires :



Couvoir Réal Côté



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois



CLAIRE SAMSON



La Municipalité vous offre gratuitement un programme animé par Cardio Plein air!

Programme gratuit d'entraînements extérieurs variés, adaptés selon la météo, avec Cardio Plein Air. Alternatives de mouvements proposées afin d'adapter à la condition physique de chacun. *Bienvenue aux poussettes et aux enfants, accompagnés d'un adulte! **Annulation seulement en cas d'orage, sur place, au moment de l'entraînement. Si apparence de mauvais temps ou pluie, l'activité a lieu quand même.

Clientèle cible : Adultes*

Dates : Jusqu'au 30 août 2018 (**beau temps, mauvais temps)

Horaires : Le jeudi de 18h30 à 19h30

Endroit : Terrain près des jeux d'eau (en face du CPE Bambin Club au 255, rue Saint-Jean)

Responsable : Corinne Landry et Roxanne Demers, entraîneuses certifiées

Note : Si vous avez un tapis d'exercice, apportez-le, ainsi que votre bouteille d'eau et serviette.

Questionnaire-santé à remplir préférablement en ligne et à apporter sur place imprimé : <https://documents.ottawa.ca/sites/default/files/documents/con052219.pdf>

Nouveauté :
activité à
l'extérieur!



Les Anciens Canadiens de Montréal : Samedi 14 juillet 2018 dès 15h

Venez assister à des moments magiques en compagnie de plusieurs idoles du passé, qui affronteront l'équipe d'Ange-Gardien!

Ange
Gardien



Les Anciens
Canadiens
de Montréal



BILLETS EN VENTE POUR LE MATCH DE BALLE-MOLLE : BUREAU MUNICIPAL ET BIBLIOTHÈQUE RUTH BENOIT

10.00 \$
PRÉVENTE

15.00 \$
SITE

GRATUIT
10 ANS ET -



SPECTACLE OUVERT À TOUS VERS 17H00 :

Courte prestation de Sydney Lallier (gagnante de La Voix Junior 2017)
Triple S (avec Samuel Gauvin originaire d'Ange-Gardien)



Couvoir Réal Côté



SITE : 249, ST-JOSEPH, ANGE-GARDIEN - INFO : 450 293-7575
SI TEMPÉRATURE INCERTAINE : SURVEILLEZ LE FACEBOOK DU COMITÉ DES LOISIRS D'ANGE-GARDIEN



Jeudi 19 juillet à 20h : Les Cajuns

Le meilleur de la musique Country :

Groupe de la Beauce

avec Philippe Lauzon (voix et guitare)
et Dave Chenel de la Gaspésie (clavier et violon).

Sous le chapiteau : 249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien

Infos : www.infoange.ca - Tél. : 450 293-7575

Comptoir de vente sur place.



Vendredi 10 août à 20h : Joseph Edgar et Triple S



L'auteur-compositeur-interprète acadien Joseph Edgar présentera le meilleur de son répertoire rock folk original.

Suivra ensuite le groupe Triple S, dont fait partie le gardangeois Samuel Gauvin.



Sous le chapiteau :

249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien

Infos : www.infoange.ca - Tél. : 450 293-7575

Comptoir de vente sur place.

Dimanche 19 août à 11h15 : Bernard Paquette

La FADOQ, en collaboration avec la Fabrique et la Popote Roulante vous invitent :

À 11h15 : Messe country à l'église d'Ange-Gardien avec Bernard Paquette

À 12h00 : Dîner hot-dog et maïs (salades, dessert et café) à la Place des chapiteaux (billets en vente). Spectacle de Bernard Paquette sur place. Apportez vos boissons alcoolisées et vos chaises. Motorisés et roulottes non admis sur le site et dans les stationnements publics.



Billets en vente pour le dîner : Bureau municipal, Richard Brien au 450 293-2638 ou Claudette Desroches au 450 293-2217.

Jusqu'au 1^{er} août (5 \$/membre de la FADOQ, 8\$/non-membre ou 2 pour 15\$, gratuit/10 ans et moins. Après le 1^{er} août : 10\$/personne, gratuit/10 ans et moins

Cinéma en plein air

Lundi 27 août à 19h30

Chiens sous enquête Au terrain de balle



Projection sur écran de cinéma et sonorisation professionnelle! Apportez vos chaises et breuvages.

En cas de pluie : l'activité aura lieu au gymnase de l'école



Fête du soccer

SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018 À 9H00

SURVEILLEZ LA PROGRAMMATION DANS LE JOURNAL D'AOÛT

PORTES OUVERTES
SUR LES
FERMES DU QUÉBEC

DIMANCHE
9 SEPTEMBRE 2018



SURVEILLEZ LA PROGRAMMATION DANS LE JOURNAL D'AOÛT

Vendredi 14 septembre à 20h : Marco Calliari et Jérôme Charlebois

Une fusion aura lieu :
Jérôme Charlebois et Marco Calliari célébreront
leur joie de vivre avec leur meilleur répertoire,
combinant culture et musique.

Sous le chapiteau : 249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien

Infos : www.infoange.ca – Tél. : 450 293-7575

Comptoir de vente sur place.



Horaire des jeux d'eau

Les jeux d'eau sont situés face au
255, rue Saint-Jean (CPE Bambin Club)

Horaire : 9h00 à 20h00

UN CROQUE-LIVRES EST INSTALLÉ AUX JEUX D'EAU!
ADOPTÉ ET PRIS EN CHARGE PAR LES CITOYENS,
LE CROQUE-LIVRES EST UNE BOÎTE DE PARTAGE
DE LIVRES DESTINÉE AUX ENFANTS ÂGÉS DE 0 À 12 ANS.
HÂTEZ-VOUS DE L'UTILISER POUR Y PARTAGER VOS LIVRES!



Bibliothèque Ruth Benoit

NOUVEAUTÉS

ADULTE ROMAN

Les enfants du fleuve	Lisa Wingate
Le dernier chalet	Yvon Rivard
Une fille comme elle	Marc Levy
Défaillances	B.A. Paris
Au petit bonheur la chance!	Aurélie Valognes
Se tenir debout	Marcel Leboeuf
La gratitude	Robert Emmons
Une loyauté à toute épreuve	James Comey



JEUNE ALBUM

La doudou qui aimait trop le chocolat	Claudia Larochelle
L'été de la petite baleine	Dominique Demers
En voyage	Christine Nadeau
Marianne Bellehumeur	Lucille Bisson
Le journal d'un Hoobs Guerrier Ultime	Cube Kid
Les bibittes	Richard Petit
Minecraft l'été perdue	Max Brooks
Victor prêt à tout	Yvon Brochu

Retour de livres

Lorsque vous devez rapporter vos prêts en dehors des heures d'ouvertures de la bibliothèque, n'hésitez pas à utiliser la boîte de retour de livres qui est toujours accessible aux heures d'ouverture de la municipalité.

Suggestions

Donnez-nous vos suggestions de romans, bandes-dessinées ou autres. Nous les prendrons en note pour nos futurs achats de livres!

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE RUTH BENOIT

249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien

Téléphone : 450.293.7567

biblio@municipalite.ange-gardien.qc.ca

<http://biblioange-gardien.c4di.qc.ca:8090>

HORAIRE

Mardi : 14h à 17h et 18h30 à 20h

Jeudi : 18h30 à 20h00

Il est possible de visionner les collections disponibles à partir de la maison.

Rendez-vous au www.infoange.ca, à Ponglet *Loisirs et organismes*, choisissez *Bibliothèque*.

CONCOURS-PHOTO POUR LE 30^E ANNIVERSAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE RUTH BENOIT

Pour souligner le 30^e anniversaire de la Bibliothèque Ruth Benoit, les citoyens de tous âges sont invités à représenter en photo leur moment de lecture. Par exemple, vous ou un membre de votre famille installé dans votre endroit préféré pour lire (au salon, au lit avec les enfants, au parc, en vacances, en camping, etc.).

FONCTIONNEMENT DU CONCOURS :

- Le concours se déroule jusqu'au 1^{er} décembre 2018;
- Les participants doivent transmettre leur photo par courriel à : biblio@municipalite.ange-gardien.qc.ca, ou venir la porter à la bibliothèque aux heures d'ouverture (selon l'horaire indiqué plus haut);
- Les participants doivent également transmettre leurs coordonnées (noms et numéro de téléphone);
- Les photos seront publiées dans un cadre numérique au bureau de prêt de la bibliothèque et le tirage d'un prix de participation, d'une valeur approximative de 300 \$, sera effectué en décembre 2018;



La bibliothèque sera fermée pendant les semaines des 23 et 30 juillet 2018. Bonnes vacances à tous!

Gratuit pour les résidents d'Ange-Gardien :

- location de livres
- accès Internet



Société d'histoire

Visite historique - Vieux Terrebonne

La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux invite ses membres et la population à une visite historique du vieux Terrebonne. La visite guidée permettra de découvrir la richesse patrimoniale de cette ville.



Un autobus attendra les personnes intéressées dans le stationnement de l'église de Saint-Césaire, d'où le départ se fera à 8h30, le mercredi 8 août 2018. Le retour est prévu vers 17h30.

Veillez prendre note qu'une aire de pique-nique est aménagée sur les lieux de la visite pour ceux et celles qui désirent apporter leur dîner. Le vieux Terrebonne compte aussi de nombreux restaurants pour les personnes qui préfèrent cette formule.

Le coût de la visite est de 30 \$ par personne. Réservation obligatoire au secrétariat de la société au 450 469-2409 ou à la Maison de la mémoire des Quatre Lieux au 450-948-0778. Bienvenue à tous et à toutes!



FADOQ Ange-Gardien

ACTIVITÉS DE MAI À SEPTEMBRE

Lundi à 18h30 :

Palet américain (shuffleboard) à l'arrière de l'église.

Mardi et mercredi à 18h30 :

Pétanque à l'arrière de l'église

Dimanche 19 août 2018 à 11h15 :

Messe, dîner et spectacle de Bernard Paquette (détails p.15)

Mercredi 26 septembre 2018 :

Dîner-croisière avec escapades Memphrémagog

Pour informations :

Claudette Desroches au 450 293-2217 ou Richard Brien au 450 293-2638.



Maison de Jeunes des Quatre Lieux

La Maison de Jeunes est ouverte à tous les jeunes des Quatre Lieux (St-Paul d'Abbotsford, Rougemont, Saint-Césaire et Ange-Gardien) âgés de 11 à 17 ans inclusivement désirant partager de bons moments au contact d'adultes significatifs.

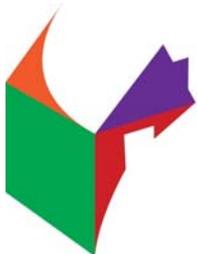
Vous avez des canettes, des bouteilles consignées qui traînent à la maison? Venez en aide à un organisme de votre région en les apportant à la Maison de Jeunes des Quatre Lieux, qui est située au 2002, avenue Union à Saint-Césaire. Vous pouvez les mettre sur le balcon si nous ne sommes pas présents. L'argent

amassé servira à financer nos activités de cet été, les cuisines collectives et autres projets.

Restez à l'affût pour connaître nos activités de levée de fonds, nos heures d'ouverture ainsi que nos calendriers d'activités pour la période estivale par le biais de notre page Facebook.

Pour avoir de plus amples informations sur les activités, le fonctionnement de la Maison de Jeunes ou pour toute autre question, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 469-0110.

La Maison de Jeunes, un milieu de vie!



École Paul-Germain-Ostiguy

Vernissage photos *Je capture mon Patrimoine* et lauréats du concours

Le jeudi 31 mai dernier avait lieu le vernissage *Je capture mon patrimoine* local de l'école Paul-Germain-Ostiguy, au Domaine Cartier Potelle à Rougemont.

Les photos ont été réalisées par les élèves des groupes de *Langues et Multimédia* dans le cadre du concours *Capture ton patrimoine*, volet québécois du concours *L'Expérience photographique internationale des monuments édition 2018*, organisé par Action Patrimoine.

Ce concours propose une vitrine pour les jeunes et le patrimoine, en alliant l'art et l'histoire, l'intuition et la connaissance. Il permet aussi aux élèves d'être initiés aux rudiments de la photographie et de les amener à découvrir et apprécier le patrimoine et les paysages culturels de leur région. Dans le cadre du concours et du cours de géographie de 2^e secondaire, les élèves ont travaillé le concept de patrimoine et de protection de ce dernier, tant au niveau local, national que mondial. L'Unesco n'est donc plus un secret pour eux.

En plus des conditions du concours, les élèves de *Langues et Multimédia* sont aussi amenés à réaliser un vernissage photo et concours photo local de A à Z dans le cadre d'un projet entrepreneurial, en passant par la journée photo (formation sur les techniques de base en photographie, visite des différents monuments patrimoniaux des municipalités), par l'organisation de l'exposition (photos et textes), et par la recherche de commanditaires.

L'école Paul-Germain-Ostiguy, ainsi que les autres promoteurs, la Société d'histoire et de généalogie des Quatre lieux et le Domaine Cartier-Potelle, sont fiers de vous présenter ceux qui se sont mérités les honneurs au niveau local :

1^{ère} position : Maya Dragon et Océanne Denis

2^e position : Carolane Dérageon

3^e position : Kelly-Ann Major

Mention honorifique :

Olivia Desroches

Au niveau provincial : Nous sommes particulièrement fiers de cette première participation, car Zoé Ouellette, une étudiante du groupe 202, s'est démarquée au Québec parmi 983 photos soumises et plus de 1818 participants pour l'édition 2018 du concours. Cette jeune fille a reçu un prix le 24 mai dernier au Collège Saint-Charles Garnier de Québec. Les photographies des 10 lauréats(es) représenteront le Québec lors de l'exposition internationale qui se déroulera dans une vingtaine de pays participants d'Europe, d'Amérique du Sud, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à l'automne 2018.

De plus, deux autres élèves se sont vu souligner leur excellent travail en se classant parmi les 40 meilleures du Québec. Il s'agit de Marilou Desputeau et Kellie-Anne Major.

Félicitations à tous les élèves!

Nous voudrions souligner l'apport de l'école Paul-Germain-Ostiguy qui a supporté ce projet depuis le début, ainsi que ses autres promoteurs, la Société d'histoire et de Généalogie des Quatre lieux, Sylvain Huard Photographe et Domaine Cartier-Potelle. Merci également à nos généreux commanditaires : Domaine Cartier-Potelle, IGA Gaouette Saint-Césaire, Marché Dessauls Saint-Hyacinthe, Étienne Martin Ostéopathe et les municipalités

suivantes : Saint-Césaire, Ange-Gardien Sainte-Brigide et Rougemont. Nous ne pouvons garder sous silence les efforts de tous les enseignants et élèves de *Langues et Multimédias* dans la l'organisation de cette magnifique soirée.

Andréanne Morneau

Enseignante de 2^e sec. et responsable du projet et du concours



*1^{ère} position exæquo
Océanne Denis et Maya Dragon
Repos automnal et Le pont automnal*



*2^e position : Carolane Dérageon
Les portes d'un autre monde*

MRC de Rouville

Débroussaillons un peu l'entretien de votre terrain!

En cette période estivale, où plusieurs résidents travaillent à l'entretien de leur aménagement paysager, la MRC de Rouville désire rappeler aux citoyens quelques essentiels sur la gestion des matières organiques. Retailles de cèdres ou rognures de gazon, en été, vous pouvez recycler et revaloriser!

Pratiquer l'herbicyclage ou revaloriser sa tonte de pelouse

Idéalement, la population est invitée à pratiquer l'herbicyclage. Il s'agit simplement de laisser les résidus de tonte de gazon sur place, plutôt que de les ramasser. Ces résidus permettront de protéger la pelouse en lui offrant un couvert d'humidité et réduiront la quantité de mauvaises herbes puisque la possibilité de pousser est moindre. En laissant sur place les rognures de gazon coupé, elles agissent comme de l'engrais et elles enrichissent votre pelouse tout en augmentant sa résistance à la sécheresse. Par le fait même, vous épargnez du temps pour l'entretien.

Si toutefois vous considérez que la pratique de l'herbicyclage ne vous convient pas, sachez que vos rognures de gazon peuvent se retrouver dans votre Organibac (bac brun) et qu'il sera possible alors pour la MRC de les revaloriser en biogaz. Vous pouvez également penser à alterner dans votre bac brun les couches de gazon et vos matières déposées en vrac, cela permettra d'absorber davantage les liquides et de réduire l'humidité. Ainsi, vous diminuerez les odeurs qui pourraient s'en dégager. Si vos rognures de gazon sont abondantes, n'oubliez pas que vous

pouvez déposer vos surplus dans des sacs de papier conçus à cet effet, et les déposer à côté de votre Organibac le jour de la collecte.

Jardiner avec son bac brun

Aucun problème pour les citoyens qui travaillent à faire de leur aménagement paysager un bel environnement sans mauvaises herbes et plantes trop envahissantes pour l'été! En effet, l'Organibac est le récipient à privilégier pour revaloriser ces matières organiques de façon ponctuelle. Les résidus de jardinage et de plates-bandes peuvent se retrouver dans le bac brun : herbe à poux, pissenlits, plantes, mauvaises herbes, etc. Si quelques petites brindilles s'y retrouvent, rien de dramatique, il ne faut toutefois pas y déposer vos branches d'arbres ou d'arbustes. La MRC de Rouville étudie la possibilité d'implanter une collecte de branches sur l'ensemble du territoire pour l'année 2019. Pour l'instant, nous vous invitons à communiquer avec votre municipalité pour connaître les points de dépôts possibles.

Recycler ses retailles de cèdres, un service gratuit et écologique!

Contrairement à vos rognures de gazon, les retailles de cèdres ne sont pas méthano-gènes et ne peuvent pas se retrouver dans le bac brun. Certaines entreprises pratiquent le recyclage des retailles de cèdres par un procédé écologique qui permet d'en extraire l'huile essentielle et/ou en faire du paillis ou un amendement pour les sols agricoles. Certaines consignes s'appliquent pour que l'entreprise vienne récupérer gratuitement et

directement à la résidence, vos retailles de cèdres. Dans la MRC de Rouville, le service est offert plus spécifiquement pour les municipalités d'Ange-Gardien, Marieville, Rougemont, Saint-Césaire et Saint-Paul-d'Abbotsford par l'entreprise Extra Cèdres inc. tous les lundis et mercredis. Il s'agit de communiquer avec le promoteur afin d'établir la date de la collecte, car cela doit se faire à l'intérieur des deux jours suivants la coupe des haies. Vous pouvez les rejoindre au 450- 773-1000 ou sans frais au 1-800-563-1001.

Un futur écocentre pour répondre à la demande

Soyez assurés que la MRC de Rouville travaille de concert avec l'ensemble des municipalités du territoire afin d'offrir un service adéquat pour l'ensemble des collectes et facilitant pour les citoyens qui y résident. D'ailleurs, le projet de construire un écocentre sur le territoire pourrait se réaliser au cours des prochains mois et faciliterait la démarche quant à la disposition de vos différents résidus verts, tels que les branches ou les retailles de haies de cèdres. Nous vous tiendrons informés de tout développement à ce propos.

N'hésitez pas à communiquer avec notre service info-collectes au besoin : infocollectes@mrcrouville.qc.ca ou 450 460-2127 poste 123.

MRC de Rouville

Piste cyclable La Route des Champs : des travaux retardés

Les travaux de réfection de la piste cyclable La Route des Champs, qui devaient initialement se terminer vers la fin du mois de juin, seront retardés. La récente canicule ainsi que la machinerie servant pour la finition de l'accotement y jouent pour beaucoup.

En effet, afin d'assurer la sécurité des usagers de la piste cyclable La Route des Champs, les ingénieurs devant approuver les travaux d'asphaltage ont noté une liste de déficiences pour lesquels l'entrepreneur chargé de ces derniers devra apporter des correctifs. Entre autres, une partie du trajet où les accotements avaient été effectués s'est vue marquée par la poussière de roche et grafignée par la roche utilisée à la réfection des accotements. Le temps extrêmement chaud des derniers jours est également venu impacter la réalisation de l'asphaltage, puisque la machinerie, trop lourde, ne peut circuler libre-

ment sur la piste sans en endommager sa surface. C'est donc d'un commun accord que l'entrepreneur, les ingénieurs et l'équipe de la MRC de Rouville ont pris la décision de reporter certains travaux.

Il a ainsi été convenu d'ouvrir la partie du trajet de la rue Ste-Marie au Chemin du Vide à Marieville, tout en y assurant un bon nettoyage de surface de façon à libérer le chemin des petites roches qui s'y trouvent. Quant à la portion de piste qui part du Chemin du Vide jusqu'à Saint-Césaire, par mesure sécuritaire, cette dernière restera fermée. Les travaux d'accotements devraient reprendre dans les prochains jours avec de plus petits équipements et permettre la réfection de ce dernier tronçon de 6 km.

Une fois les travaux effectués, le parc régional linéaire La Route des Champs devrait être accessible sur l'ensemble de

son parcours. Toutefois, certains travaux notés sur la liste de déficiences des ingénieurs ne se dérouleront qu'à l'automne prochain, de façon à ne pas nuire à l'utilisation de la piste cyclable durant la période la plus achalandée de l'année, tout comme le marquage de la route et la nouvelle signalisation.

D'ici là, et pour la fin de cette période de travaux, la MRC de Rouville demande la collaboration de ses riverains. Ainsi, les agriculteurs sont invités à utiliser les accès autorisés à cet effet, pour lesquels un renforcement a été ajouté afin de ne pas abîmer le réseau cyclable. Ces accès sont les seules voies autorisées pour la circulation des tracteurs et assurent ainsi la sécurité de l'ensemble des usagers de la piste.

Pour en savoir davantage, consultez nos sites internet au mrcrouville.qc.ca et tourismecoeurmonteregion.ca.

VERDI-PRO
PLUS VERT QUE NATURE



DISTAG
inc.

Distributeur des produits



**POUR VOS
BESOINS EN :**

Engrais de printemps et d'automne

Chaux

Semence à gazon Verdi-Pro
(Sac de 4 kg et 10 kg)



506, rue Principale, Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0
Par courriel au info@distag.ca

Tél. : 450 293-5895

POUR VISITER TOUTES NOS PROPRIÉTÉS D'ANGE-GARDIEN : WWW.EQUIPEARESVAILLANCOURT.COM

356, Principale, Ange-Gardien



#15891526 189 900\$ + TVQ/TPS

384, Laurent Barré, Ange-Gardien



18136258 349 000\$

485, des Geais Bleus, Ange-Gardien



25544152 209 000 \$



Hélène Vaillancourt
Courtier immobilier,
C. 450 525-0736
helene.vaillancourt@
remax-quebec.com

Michel Arès
Courtier immobilier,
C. 450 775-1657
michel.ares@
remax-quebec.com

360, Principale, Ange-Gardien



12269227 179 900\$ + TVQ/TPS

338 #202, Claudette, Ange-Gardien



24923474 149 500 \$

343, Claudette, Ange-Gardien



23388594 209 000 \$

Ange-Gardien :
Plus de 220
propriétés
vendues
depuis 2006.
À quand la
vôtre ?



Bur. : 450 378-4120



GHISLAIN CÔTÉ
INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Industriel - Commercial - Résidentiel - Agricole

450 293-7213

G.C.I.

DÉMOLITION

DEXSEN

EXCAVATION SERVICE ENVIRONNEMENT

Pour une qualité SUPÉRIEURE

450-293-0766 | estimation@dexsen.ca

En collaboration avec la Société d'habitation du Québec, la MRC de Rouville administre le programme d'aide financière à l'amélioration de l'habitat Rénorégion

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC
Programme
RÉNORÉGION

VOUS ÊTES
PROPRIÉTAIRES-OCCUPANTS
D'UNE RÉSIDENCE EN
MILIEU RURAL QUI NÉCESSITE
DES RÉPARATIONS À
EFFECTUER?



Ange-Gardien | Marieville | Richelieu
Rougemont | Saint-Césaire | Sainte-Angele-de-Monnoir
Saint-Mathias-sur-Richelieu | Saint-Paul-d'Abbotsford

www.mrcrouville.qc.ca



Canada

Québec

Informez-vous sur les critères
d'admissibilités au programme
RÉNORÉGION offert
dans la MRC de Rouville.

Personne ressource, Mme Sylvie Lavigueur
450 346-3636 poste 6502



Service offert grâce à une entente inter-municipale avec la MRC du Haut-Richelieu.



PODO plus

450-577-0738

Podologue
Joanne Rémillard
Membre ANP

sur rendez-vous

Voisin de U.P. Coiffure

136, route 235, Ange-Gardien, Qc, J0E 1E0

- Durillon, callosité, cor, œil de perdrix;
- Talon crevassé;
- Ongle épais, incarné ou mycosé;
- Reconstruction d'ongle;
- Shellac (vernis gel);
- Reçus disponibles sur demande.

Shani-Su Larocque

Coiffeuse/Styliste

Salon Ève

450 293-5493

Mardi au samedi - 316, rue Laurent Barré, Ange-Gardien

shani.sularocque@hotmail.com



LOCATION SAUTE-RELLE.com

JEUX GONFLABLES & MACHINES À FRIANDISES

Marie-Eve Deslandes

T. 450 204-4659 • locationsauterelle@gmail.com

DIESEL MOBILE
ANGE-GARDIEN INC.

Réparation de camion lourd
Service routier / Road service

CELL: (450) 776-0665

GAR.: (450) 372-5665

Daniel Larocque 155, rang Parent, St-Alphonse J0E 2A0



NOTRE MOTIVATION :
VOUS SATISFAIRE

Entrepreneur de confiance

Industriel
Commercial
Résidentiel
Agricole



450 780-3325 - gfagnant@bellnet.ca
96, rue Roy, Ange-Gardien
R.B.Q. 83508358-49



François Robert inc.

François Robert 526, rang Séraphine
Président Ange-Gardien J0E 1E0

Bureau: 450-293-5858 info@excavationfrancoisrobert.com

Cellulaire: 450-360-9114 www.excavationfrancoisrobert.com

Télécopieur: 450-293-5656 RBQ #5704-2350-01

- ✓ Résidentiel
- ✓ Industriel
- ✓ Commercial
- ✓ Agricole
- ✓ Installation septique

Déneigement
résidentiel
et commercial



DANIEL GOOS
450 522-1220

daniel@dmgoos.com

- Entretien et réparation de machinerie lourde et équipement agricole
- Vente de pièces neuves et usagées
- Réparation de cylindre et pompe hydraulique

107A route 235, Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0
Tél. : 450 293-1220 - Téléc. : 450 293-1141

Quelques points à l'ordre du jour
de la séance du lundi 9 juillet à 20h00

- Adoption du règlement numéro 832-18 modifiant le règlement numéro 617-05 et ses amendements afin de modifier les zones ou l'implantation de panneaux réclames aux abords de l'autoroute 10;
- Adoption du deuxième projet de règlement numéro 834-18 modifiant le règlement de zonage 617-05 concernant les usages permis le long de la route 235;
- Dérogation mineure pour le 325, rue Lévesque;
- Nomination de M. Alexandre Lamarre au poste de directeur des services techniques.

COLLECTE DES
RÉSIDUS VOLUMINEUX

La prochaine collecte des résidus volumineux (meubles, électroménagers, appareils sanitaires, etc.) aura lieu le **mardi 10 juillet** prochain.

Vous devez disposer de vos objets au bord de la rue le lundi soir, en même temps que votre bac vert.

Pour connaître les spécifications reliées à ces collectes, rendez-vous sur le site internet de la municipalité, www.infoange.ca dans le menu *Urbanisme et sécurité/Collectes*.



JUILLET

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8	9 Séance du conseil à 20h - Distribution <i>Le Gardangeois</i> 	10 Collecte des gros rebuts  	11	12 	13	14 Les Anciens Canadiens à 15h et spectacles à 17h 
15	16 	17	18	19 Spectacle Les Cajuns à 20h 	20	21
<u>22</u> 29	<u>23</u> 30 	24 Biblio- 31 thèque fermée 	25 Date limite remise d'un sujet à l'ordre du jour et au journal	26 Bibliothèque fermée 	27	28

AOÛT

			1	2 Bibliothèque fermée	3	4 Collecte RDD et TIC de 8h30 à 11h au garage
5	6 	7 	8 Visite historique de la SHGQL à 8h30	9 	10 Spectacle Joseph Edgar et Triple S à 20h 	11
12	13 Séance du conseil à 20h Distribution <i>Le Gardangeois</i> 	14	15	16	17	18